

MODIFICATION N°4
Approbation 2024

LISSIEU

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

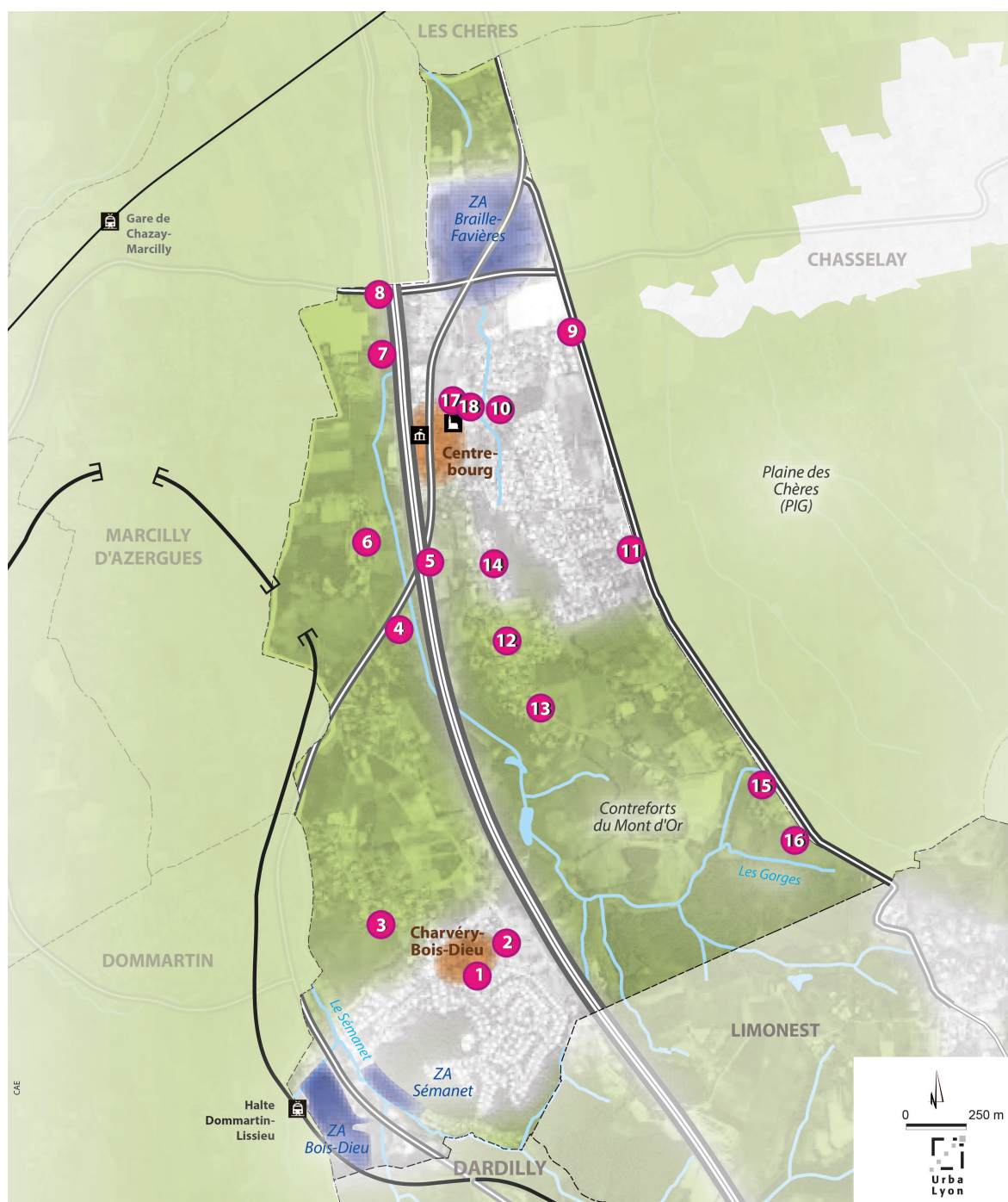
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement

25 Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château du Bois Dieu

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Historique et contexte (source : site officiel de la mairie de Lissieu) :

< "En 1680, André Claustrier, qui est receveur général des Finances de Lyon, est propriétaire du Bois Dieu. Il y fait construire un château et détruire la vieille chapelle qu'il remplace par une nouvelle. Il mène grande vie et fréquente les puissants de Lyon, mais il est condamné pour fausse monnaie le 8 novembre 1684. Le château est ensuite habité par différents propriétaires.

< Il est brièvement occupé par les armées autrichiennes lors de la bataille de Limonest, l'une des dernières grandes batailles de l'épopée napoléonienne (20 mars 1814).

< Joseph Marie Léon de Fleurdelix, riche industriel qui sera maire de Lissieu pendant de longues années, fait du domaine de Bois Dieu une des plus belles propriétés des environs de Lyon. Le Maréchal de Mac Mahon, Duc de Magenta, y sera invité à la chasse. En 1850, une nouvelle chapelle (l'actuelle) est construite. Mme Fleurdelix meurt en 1895, sans enfants, et lègue le domaine à son neveu, André Devienne, qui le revend en 1911 à Charles Jacquemont, prêtre-nom de l'Archevêché de Lyon, qui pensait faire du château une résidence pour religieux âgés.

< Finalement, le château est loué à Louis Neyron, industriel lyonnais créateur de la marque Rasurel en 1884, qui cherche une résidence au calme. Il finit par acheter le domaine le 29 novembre 1915.

< L'autoroute Paris Lyon est construite en 1968 : Bois Dieu n'est plus désormais qu'à 15 minutes de Lyon. Cela donne des idées à un promoteur. Il construit 350 maisons et s'engage à conserver le château et la chapelle. La ferme du château est détruite et le château est sur le point de subir le même sort ! Mais un groupe d'habitants du Bois Dieu arrive à mobiliser les bonnes volontés et font accepter la restauration du château.

< Ce château est aujourd'hui occupé par des appartements résidentiels, un logement d'urgence de la Mairie, la cantine et la garderie de l'école du Bois Dieu et un club de billard français".

- Le château est l'élément fédérateur du domaine du bois Dieu. Il constitue un repère visuel dans un environnement constitué d'habitat pavillonnaire en série.

- Il est implanté au cœur du bois d'Ars et traversé par le ruisseau de Sémanet (sur lequel s'étend aujourd'hui le lotissement) ;

Prescriptions

Eléments à préserver : château et chapelle



Elément Bâti Patrimonial

Place du Grand Creux

Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Maison Cochet

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

« Maison d'habitation typique de l'habitat rural ancien, composée d'une maison des champs à l'est, accompagnée d'une ferme attenante, au nord, et d'une dépendance en front de rue. L'emploi de la pierre dorée, l'implantation du bâti, ainsi que le rapport à l'activité arboricole fruitière, constituent des éléments caractéristiques, qui participent de l'identité lissiloise ».

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti, mur et portail



Elément Bâti Patrimonial

42 chemin de Charvery

Références

Typologie :

Nom : Maison à Charvery

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

« Ensemble de bâtiments formant un U, constitué d'une maison de maître au sud (perspective créée depuis le portail) et de dépendances, sur l'aile latérale et au nord (dont une grange). Des éléments remarquables (arcades, portail en bois au nord, et portail en ferronnerie au sud...) ainsi que sa situation géographique (à la lisière du plateau agricole) contribuent à la grande qualité de la propriété ».

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de ferme au nord avec ses trois portails, le bâtiment en L au sud, avec son ressaut de toiture et la dépendance qui le prolonge à l'ouest ; le mur d'enceinte à l'est ; le mur et le portail au sud



Références

Typologie : Grande propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Domaine des Calles

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

« Grande propriété située dans le bois de Lissieu se compose d'un ensemble d'éléments. La partie nord, la plus ancienne, est occupée par les dépendances en pierres dorée, et possède des éléments remarquables (pigeonnier, écurie, galerie type orangerie/jardin d'hiver). Plus au sud, trône la maison de maître, dont la facture s'apparente à l'architecture typique de la fin du XIXe ».

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison bourgeoise, les dépendances organisées en U de part et d'autre du portail



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Carrière

Références

Typologie : Mur

Nom : Affiches publicitaires

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- « Affiches publicitaires d'avant-guerre, liées à l'activité routière sur la RN6.
Affiche pour les sous-vêtements "Rhovyl" du Dr. Rasurel, en fibres triboélectriques (la société Rhône-Poulenc fonde en 1948 une société pour commercialiser une nouvelle fibre) ;
Affiche pour la bière Rinck brassée à Lyon jusqu'en 1969 ; témoignage de l'importance de l'activité brassicole lyonnaise, fin XIXe-début XXe » ;
- Forte visibilité depuis la route départementale ;
 - Valeur mémorielle et de repère visuel ;
 - Liée à l'identité routière, de passage (voie historique) de la commune ;
 - Seul le mur sur lequel sont apposées les affiches comporte un réel intérêt.

Prescriptions

Elément à préserver : uniquement le mur avec les affiches



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Roue

Références

Typologie :

Nom : Domaine de la Roue

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

Le Domaine de la Roue, est constituée de plusieurs corps de bâtiments :

< une maison principale, dite château de la Roue, autour de laquelle se compose la mise en scène. Elle est fortement visible dans le paysage. Elle possède une architecture soignée et une modénature accentuée.

< Au nord, deux pavillons (dépendances) marquent l'entrée, conduisant par une allée de Tilleuls au cuvier, puis au château. Le pavillon le plus à l'est menace ruine, et est voué à la démolition.

< Face au château, se situe des dépendances (fermes, écurie...), de l'autre côté du chemin de la roue. Elles s'organisent autour d'une cour.

Le parc de la propriété d'origine s'étendait, avant l'arrivée de l'autoroute, jusqu'à la rue du Bourg. Le domaine est également doté d'un parc boisé avec la présence d'une gloriette à l'est du château.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise ; le cuvier ; les dépendances
chemin de la Roue ;



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Côte du Mas

Références

Typologie :

Nom : Groupement d'habitation « Le mas »

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Groupement composé d'une « Maison de maître, d'une maison de style beaujolais implantée perpendiculairement à celle-ci, d'un cuvier à l'ouest, d'une grange au sud et d'une ferme au nord. Cet ensemble, à l'organisation encore lisible, constitue le témoignage d'une architecture rurale typique liée à l'activité agricole et participe à l'identité lissiloise ».
- Habitat groupé et organisé en hameau, en fin de voie. Aujourd'hui divisé en plusieurs lots,

Prescriptions

Éléments à préserver : la grange, la maison de maître, la maison beaujolaise, le cuvier, la ferme



Elément Bâti Patrimonial

Route de Marcilly

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment organisé en L, et flanqué en son angle d'une tour carrée, semi-engagée, surélevée d'un demi-niveau ;
- Une partie du bâtiment est implantée à l'alignement, et une autre partie, plus ouvragée, en retrait ;
- Propriété d'origine rurale qui se démarque par son style architectural : bow-window surmonté d'une balustrade ; encadrement en pierre dorée ; portail avec herse ;
- Mur en pierre dorée et portail ;
- Constitue un repère dans le paysage urbain.

Prescriptions

Eléments à préserver : corps de bâtiment en U et principe de mur et portail



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : Maison à Montluzin

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

" Témoignage de l'activité de la tradition d'aubergistes liée au passage routier de la route de Limonest RD42 (ancien tronçon de la RN6 Paris-Lyon par la Bourgogne) "

Prescriptions

Éléments à préserver : l'auberge sur la RN6 et le retour sur le chemin de Montluzin



Références

Typologie :

Nom : Parc public

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Propriété intégrée dans parc public ; ancienne grande propriété dite 'le Château' avec maison de maître (démolie, hormis les caves) et dépendances orientées E/O (préservées et restaurées) ; permanence dans le parc d'une chapelle et d'un puits ;
- Au nord, maison des champs et dépendances, organisées en L, présentant des détails remarquables (mur en pierre, porche en anse de panier, vocabulaire rural, décor en brique...)
- Rapport intéressant entre le parc et le bâti.

Prescriptions

Éléments à préserver : chapelle, puits, dépendance et maison des champs



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Nom : Ancien relais Montfort, Ancienne diligence

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Bâtiment rectangulaire, de dimensions importantes ; son organisation est particulièrement intéressante : les bâtiments sont organisés en O autour d'une cour centrale ;
- Marque le paysage urbain ; implanté en retrait d'alignement ;
- Ancien relais de poste ; poste aux chevaux ;
- Bâtiment en partie restauré ; terrain loti par du pavillonnaire ; porte cochère en plein cintre ;
- Mur en pierre dorée et portails.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment autour de sa cour

Elément Bâti Patrimonial

49-51, chemin de la Clotre

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Ensemble d'habitation composé d'une maison des champs et de dépendances à l'alignement, présentant des détails remarquables (fenêtres à meneaux en pierre dorée, portail en pierre dorée et portail dont le linteau porte la date de 1836)

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison principale, les dépendances sur rue et le portail



Elément Bâti Patrimonial

69-71-73, chemin de la Clotre

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme organisé en U, avec mur aveugle à l'alignement ajouré d'un portail avec un second portail dans la perspective ;
- Maison des champs située au nord de la cour ;
- Unité bâtie participant à l'identité rurale de la commune

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et la dépendance percée de son portail

Elément Bâti Patrimonial

33-35, chemin de la Clotre

Références

Typologie :

Nom : Maison Servejean

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

Bâtiments organisés en L, composés d'un corps disposé perpendiculairement à la voie, et d'une maison implantée parallèlement, plus en retrait (30m). Les contreforts situés sur le bâti en front de rue, constitue un élément singulier -repère visuel, qui témoigne du caractère structurant du bâtiment et de son caractère historique (attesté sur le cadastre napoléonien de 1825)

Prescriptions

Éléments à préserver : les deux corps de bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de Plambeau

Références

Typologie :

Nom : Hôpital de Plambost

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Historique



Caractéristiques à retenir

Corps de bâtiments datant du XIII^e siècle témoignant de la longue tradition hospitalière liée au passage sur la voie romaine (ex-RN6). L'hôpital de Plambost faisait partie d'une ligne d'établissements semblables échelonnés sur la route de Lyon à Mâcon, destinés à recevoir les voyageurs pauvres, fatigués ou malades.

Prescriptions

Elément à préserver : le corps de bâtiment autour de la cour

Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ferme à Plambeau

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

« Située dans le secteur de Plambeau, en limite de zone agricole, cette ferme témoigne de l'importante tradition agricole de la commune ».

Prescriptions

Elément à préserver : la ferme

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Le long du chemin de Montluzin s'implante un ensemble bâti d'origine rurale. Il se compose de deux bâtiments en retour d'équerre. De formes rectangulaires, ils sont accolés sur l'angle nord-est, composant ainsi un L au centre duquel se développe une cour.
- Le bâti principal, dédié au logement, s'implante parallèlement au Chemin de Montluzin en retrait d'alignement. La seconde partie du bâtiment se développe perpendiculairement à la voie. L'ensemble, de hauteur égale, se développe sur deux niveaux surmontés de combles et de toitures à double pans en tuile rouge.
- Un mur en pierre clôt la cour en partie sud, le long de la voie. L'accès à l'ensemble bâti se fait au travers d'un portail en serrurerie, situé en léger retrait de la voie, offrant quelques vues sur l'intérieur de la cour et les éléments bâtis par un système de grille ajourée. Inversement, cette transparence du portail permet une vue directe depuis la cour sur le clocher de l'église. En partie ouest, par la présence ponctuelle de dépendances dissociées, la cour est également partiellement ouverte permettant des vues sur les terres agricoles entourant la ferme.
- L'architecture est modeste et correspond à l'identité rurale des bâtiments. Les matériaux de construction sont simples et locaux : pisé, pierre, ... La majorité des ouvertures, dans une logique bioclimatique, sont situées sur les façades donnant sur la cour, par contraste, les autres façades sont quasi-aveugles.
- Cet ensemble bâti, au travers de son architecture simple et fonctionnelle ainsi que de sa visibilité directe depuis l'église de Lissieu, témoigne de l'identité agricole de la commune.

Prescriptions

Élément à préserver : le bâti principal en L



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- A l'angle du chemin de Montluzin s'implante un ensemble bâti d'origine rurale, qui se compose de plusieurs bâtiments, marquant le paysage urbain et le carrefour.
- Le bâtiment principal, situé au nord de l'ensemble bâti, est présent dès le début du XIXe siècle, comme l'atteste sa présence sur le cadastre napoléonien. Implanté à proximité de l'église et du château, cet ensemble de bâtiments est une des rares habitations historiques étoffant le centre historique. Il marque l'ouverture du bourg sur les terres agricoles environnantes. Au fil des ans, plusieurs dépendances sont créées et s'organisent alors en U autour d'une cour donnant ainsi sa physionomie à l'ensemble bâti actuel.
- Le corps de logis principal, implanté perpendiculairement à la voie, est situé au nord. De forme rectangulaire, il se développe sur deux niveaux surmontés de combles. Les dépendances s'organisent à l'ouest et au sud du bâti principal. De hauteurs variables, elles forment un épannelage au sein du corps de ferme. Les toitures sont constituées de deux pans en tuiles rouges.
- L'ensemble bâti possède une architecture simple et fonctionnelle, typique des corps de ferme. Des éléments architecturaux sont à noter : présence de pierre dorée sur l'encadrement du portail et une partie du sous-bassement du logis principal, volets en bois, cheminées sur la toiture principale. Les matériaux des constructions sont simples et locaux : pisé, pierre,...
- La cour, close d'un côté par le bâti et masquée de l'autre côté grâce à un mur le long des voies, est un élément constitutif du corps de ferme. L'ensemble des éléments bâtis s'ouvrent sur cette cour et s'organisent grâce à elle, formant ainsi le caractère rural et fonctionnel du lieu. Enfin le dessin de la cour et sa nature introvertie, permise par le principe de clôture aveugle du mur d'enceinte, permettent de créer une unité et une identité commune à l'ensemble des éléments qui constituent le corps de ferme.
- L'angle du chemin de Montluzin est souligné par la présence du portail de la propriété, constitué de vantaux plein en bois cadrés par un mur en pierre dorée à bouteroues, complété au sud d'un portillon.
- Dans l'angle sud-est, une végétation débordante provenant de la cour, se laisse apercevoir au-dessus du mur d'enceinte et marque le paysage par sa prégnance.
- Cet ensemble bâti témoigne de l'identité agricole du territoire et marque l'espace public par sa forte proximité avec le bourg de Lissieu. Enfin, au travers de sa composition entre les masses bâties et non bâties mais aussi par son caractère clôt, ce corps de ferme est un élément structurant du paysage dans l'angle du Chemin de Montluzin.

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de ferme, les dépendances principales et le mur d'enceinte

